



Dérogation d'un élève Somainois

Année scolaire 2023/2024

Le formulaire doit nous être retourné complété et accompagné des pièces justificatives. La demande est une **procédure d'exception**. Elle ne peut être accordée que si les **motifs** sont reconnus **recevables et dans la limite des places disponibles**.

Note importante :

1. Les parents ou tuteurs renseignent la demande et la retournent au service Vie Scolaire et Loisirs.
2. Le service Vie Scolaire et Loisirs transmet la demande au directeur ou directrice de l'école de secteur pour AVIS qui la renvoie au service scolaire.
3. Monsieur le Maire de Somain notifie sa décision à la famille.

Enfant concerné

Nom.....Prénom.....

.....

Date de naissance.....

Lieu de naissance.....

Sexe : F M

Ecole du secteur

d'habitation.....

Ecole souhaitée

.....

Représentant légal de l'enfant

Nom

Prénom.....

Adresse.....

.....

Tel privé

Tel du lieu de travail.....

Marié(e)

Célibataire

PACS

Veuf(ve)

Séparé(e)

Concubinage

Divorcé(e)